

À la défense des gens

*Le plan électoral
du Parti libéral du
Nouveau-Brunswick
pour les élections générales 2003*

*New Brunswick
Liberal
Nouveau-Brunswick*

À la défense des gens

Le plan électoral du
Parti libéral du Nouveau-Brunswick
pour les élections générales 2003

Table des matières

Une équipe libérale forte et dynamique	2
Message du Chef	3
À la défense des gens	4
Défendre les soins de santé publics	4
Défendre l'accès aux soins de santé	4
Défendre l'accès aux médicaments sur ordonnance pour des fins thérapeutiques.	5
À la défense des gens souffrant de maladies chroniques	6
Défendre des tarifs d'électricité raisonnables	6
Défendre une assurance abordable	6
À la défense des personnes âgées	7
Défendre l'équité salariale	7
À la défense des enfants et des jeunes	7
Défendre des logements abordables	8
Créer des perspectives	8
À la défense des personnes handicapées	8
À la défense des travailleurs et travailleuses	9
À la défense des bénévoles	9
Bâtir le Nouveau-Brunswick	9
Bâtir notre avenir	9
Développer nos salles de classe	10
Développer des vies en santé	10
Bâtir nos écoles	11
Développer notre main-d'oeuvre	11
Développer notre économie	11
Développer Énergie NB	11
Construire nos routes	12
Développer le Nord-Est du Nouveau-Brunswick	12
Bâtir nos entreprises	12
Développer nos industries de base	13
Développer l'agriculture	13
Développer nos pêches	13
Développer l'aquaculture	13
Développer l'industrie minière	14
Développer notre industrie forestière	14
Développer le tourisme	14
Bâtir sur notre héritage	14
Bâtir nos communautés	15
Bâtir notre environnement	15
Bâtir notre infrastructure des soins de santé	15

Une équipe libérale forte et dynamique

Défendre les soins de santé publics

L'équipe libérale défendra les soins de santé publics pour tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Défendre l'accès aux soins de santé

L'équipe libérale créera un *bureau de recrutement et de maintien des professionnels des soins de santé* pour bâtir notre équipe de soins de santé.

À la défense des personnes âgées

L'équipe libérale améliorera l'accès aux médicaments sur ordonnance pour des fins thérapeutiques.

Défendre une assurance abordable

L'équipe libérale réduira les primes d'assurance automobile.

Développer Énergie NB

L'équipe libérale maintiendra Énergie NB comme une entreprise publique pour assurer une source d'électricité stable et abordable.

Bâtir notre avenir

L'équipe libérale établira de nouveaux *Centres de la petite enfance* dans la province.

Développer nos salles de classe

L'équipe libérale augmentera le nombre d'enseignants et d'enseignantes dans les salles de classe et améliorera le rapport élèves-enseignant.

Développer notre main-d'oeuvre

L'équipe libérale améliorera l'accès à l'enseignement postsecondaire et offrira des incitatifs pour que nos diplômés demeurent et travaillent dans la province.

Bâtir nos entreprises

L'équipe libérale aidera les petites et moyennes entreprises à accéder au capital dont elles ont besoin.

Développer nos industries de base

L'équipe libérale investira dans le développement de nos industries de ressources.

Construire nos routes

L'équipe libérale construira des routes et rétablira le budget des travaux routiers.

Développer le tourisme

L'équipe libérale investira dans l'infrastructure touristique et dans les expériences touristiques d'interprétation.

Message du Chef

Nous avons une chance incroyable d'améliorer la vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises mais nous y arriverons seulement si la priorité absolue d'un gouvernement est de se porter *À la défense des gens*.

Pour y arriver, nous devons nous assurer que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui ont besoin d'un médecin de famille ont accès à un médecin de famille. Les personnes âgées ne doivent pas être obligées de choisir entre l'obtention de médicaments sur ordonnance ou le paiement de la facture d'électricité. Nous devons être à la défense des gens et affronter les compagnies d'assurance qui essaient d'intimider les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Nous devons aussi nous porter à la défense des plus vulnérables de notre société, soit nos enfants et nos personnes âgées.

Afin de nous porter à la défense des gens, il nous faut une base solide. Nous devons *Bâtir le Nouveau-Brunswick*.

Nous devons construire de meilleures routes. Nous devons fournir aux entreprises les outils dont elles ont besoin pour se développer. Nous devons nous assurer qu'Énergie NB reste entre les mains des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Nous devons également nous assurer que l'éducation que reçoivent nos jeunes aujourd'hui les aidera à décrocher un emploi demain.

Même si se porter *À la défense des gens* implique des objectifs et buts particuliers, vous ne trouverez pas une liste comme la liste de « 200 jours de changement » de Bernard Lord. C'est parce que nous croyons qu'un bon gouvernement devrait avoir une vision qui dépasse les 200 premiers jours. Nous devons penser à « 1 600 jours de progrès » et à la période suivante.

Je crois qu'une *équipe libérale forte et dynamique* doit se porter *À la défense des gens*.

Vous aurez l'occasion de connaître davantage les membres de notre équipe et vous verrez pourquoi ces personnes sont fermement résolues à se porter *À la défense des gens*.

Si vous croyez que le gouvernement devrait se porter *À la défense des gens* et si vous voulez *Bâtir le Nouveau-Brunswick*, je vous invite à appuyer notre *équipe libérale* au cours des prochaines élections.

Le Chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick,



Shawn Graham





« En tant qu'infirmière et chargée du recrutement des professionnels des soins de santé, je comprends les défis auxquels nous faisons face pour bâtir notre équipe des soins de santé. La stratégie libérale de recrutement et de maintien prévoit des mesures réelles qui nous aideront à attirer plus de médecins, d'infirmières et de professionnels des soins de santé au Nouveau-Brunswick. »

Joan Kingston, I.I.,
candidate libérale
New Maryland

À la défense des gens

Nous avons une chance incroyable d'améliorer la vie des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises mais nous y arriverons seulement si la priorité absolue d'un gouvernement est de se porter À la défense des gens.

Défendre les soins de santé publics

Bernard Lord a fait des spéculations sur la privatisation de certains services de soins de santé. Pour que tous les gens du Nouveau-Brunswick, quel que soit leur revenu, leur âge ou leur langue, aient accès aux soins de santé, nous devons nous assurer que notre système de soins de santé reste entre les mains de la population.

Un gouvernement libéral ne permettra pas que d'autres composantes de notre système de soins de santé soient privatisées.

C'est le moment de défendre les soins de santé publics.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. défendra et maintiendra les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* afin d'assurer, pour le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick :
 - a. l'accessibilité,
 - b. l'universalité,
 - c. la gestion publique,
 - d. l'intégralité,
 - e. la transférabilité;
2. préconisera que « l'imputabilité » devienne le sixième principe de la *Loi canadienne sur la santé*;
3. créera immédiatement un groupe de travail chargé de se pencher sur les recommandations du Rapport de la Commission Romanow;
4. créera un *poste de défenseur des soins de santé* pour aider les citoyens qui ont des questions à résoudre, qui n'ont pas facilement accès à l'information dont ils ont besoin, ou qui pensent ne pas recevoir de l'information ou un traitement adéquats;
5. encouragera les Régies régionales de la santé à organiser des forums locaux sur les soins de santé dans leurs régions sur une base continue.

Défendre l'accès aux soins de santé

Pour une mère de famille néo-brunswickoise qui n'a pas de médecin de famille, le mal d'oreille de son enfant peut représenter des heures d'attente dans la salle d'urgence locale. Pour les personnes âgées qui attendent une chirurgie de la hanche, les fermetures des salles d'opération se traduisent par plusieurs autres semaines de douleur.

Les infirmières qui sont épuisées disent qu'elles ne peuvent pas dispenser la qualité de soins qu'elles souhaiteraient pouvoir assurer.

Au Nouveau-Brunswick, 32 000 personnes n'ont pas de médecin de famille.

Les listes d'attente pour certaines chirurgies sont deux fois plus longues depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur.

200 infirmières de moins travaillent dans notre système de soins de santé.

Le moment est venu de défendre l'accès aux soins de santé. Nous avons besoin d'une stratégie de recrutement qui est efficace. Nous devons aussi avoir accès à des soins de santé 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. créera un *Bureau de recrutement et de maintien des professionnels des soins de santé* qui relèvera directement du premier ministre et qui aura les responsabilités suivantes :
 - a. élaboration et mise en œuvre de stratégies provinciales à court, à moyen et à long terme pour le recrutement et le maintien du personnel suivant,
 - i. médecins,
 - ii. infirmières,
 - iii. infirmières praticiennes,
 - iv. pharmaciens,
 - v. professionnels de la réadaptation,
 - vi. autres professionnels des soins de santé dont on prévoit une pénurie au cours des 10 prochaines années;
 - b. missions de recrutement dans les écoles de médecine dirigées par le premier ministre et comprenant des représentants des Régies régionales de la santé et du *Bureau de recrutement des professionnels des soins de santé*;
 - c. collaboration avec les Régies de la santé pour élaborer des stratégies de recrutement reposant sur les priorités régionales;
2. créera un fonds de recrutement auquel les Régies régionales de la santé pourront accéder, sous réserve de la présentation d'un plan régional de recrutement et de maintien approuvé par le *Bureau de recrutement et de maintien des professionnels des soins de santé*;
3. présentera un *Programme d'encouragement pour le recrutement des médecins* qui comprendra les éléments suivants :
 - a. incitatifs qui encourageront les omnipraticiens à s'établir dans les régions sous-desservies,
 - b. établissement de *contrats de suppléance* qui permettront aux médecins de famille de prendre plus facilement les congés dont ils ont besoin et qui feront partie d'une stratégie de recrutement qui permettra aux médecins de famille nouveaux et expatriés d'acquiescer une expérience positive par rapport au style de vie et à l'exercice de la profession au Nouveau-Brunswick,
 - c. prestation d'un soutien en technologie de l'information pour aider les médecins dans leur milieu de pratique à développer un seul dossier électronique sur le patient,

- d. *programme d'aide au remboursement de la dette* pour les récents diplômés des écoles de médecine,
- e. possibilités accrue d'offrir des modes de rémunération de rechange aux médecins,
- f. possibilités accrues pour les médecins de participer à la recherche clinique dans leurs communautés,
- g. congé parental pour les médecins;
4. fournira des ressources au Collège des médecins et chirurgiens afin de faciliter le recrutement et l'intégration des médecins de l'extérieur du Nouveau-Brunswick;
5. fournira des incitatifs financiers pour faciliter le recrutement;
6. établira un *Programme de bourses en soins de santé du Nouveau-Brunswick* pour les étudiants qui entreprennent leurs deux dernières années d'études dans une des professions connaissant un manque d'effectifs et qui acceptent de travailler dans la province après l'obtention de leur diplôme;
7. établira un crédit d'impôt sur le revenu pour les récents diplômés des professions des soins de santé connaissant un manque d'effectifs, qui acceptent de rester ou de retourner au Nouveau-Brunswick;
8. augmentera le nombre de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises pratiquant la médecine au Nouveau-Brunswick en :
 - a. subventionnant 15 nouvelles places aux écoles de médecine – 10 francophones et 5 anglophones – dans les universités partenaires,
 - b. mettant en œuvre un système de soutien intégré pour recruter des professionnels médicaux à partir de l'école secondaire jusqu'à l'université, à l'école de médecine et aux programmes de résidence;
9. augmentera les ressources infirmières disponibles en :
 - a. créant 375 nouveaux postes d'infirmières à temps plein pour accélérer la conversion des heures infirmières occasionnelles dans les Régies régionales de la santé,
 - b. mettant en œuvre un programme de retraite progressive pour permettre aux infirmières de continuer de travailler dans le système des soins de santé sans que cela nuise à leurs prestations de pension,
 - c. éliminant les obstacles qui empêchent les infirmières à la retraite de travailler dans le système;
10. fournira des fonds désignés aux Faculté des sciences infirmières à l'UNB et à l'Université de Moncton afin qu'elles puissent :
 - a. établir un Programme d'infirmières praticiennes à temps plein,
 - b. créer 38 nouvelles places pour les étudiantes en sciences infirmières de base au Nouveau-Brunswick,
 - c. établir un programme pour reconnaître et compenser les infirmières qui sont mentors officiels auprès des étudiantes infirmières en milieux cliniques;
11. créera 24 postes d'infirmières praticiennes immédiatement. Les Régies régionales de la santé seront demandées de soumettre des propositions pour 24 autres infirmières praticiennes, ces postes devant être approuvés pour 2004-2005;
12. établira un *Centre de santé communautaire* dans chacune des Régies régionales de la santé. Chaque Régie régionale de la santé devra soumettre des propositions pour faire approuver d'autres centres de santé communautaires en 2004-2005. Selon ces propositions, des fonds spéciaux pour huit autres centres de santé communautaires seront fournis pour l'année financière 2005-2006;
13. ira chercher de nouveaux fonds fédéraux pour améliorer les programmes extra-muraux dans chacune des Régies régionales de la santé;
14. améliorera les services d'ambulance par les moyens suivants :
 - a. accroissement des exigences en matière de formation pour le nouveau personnel,
 - b. intégration plus poussée du personnel des services d'ambulance au système de soins de santé,
 - c. système de répartition centralisé unique des ambulances terrestres et aériennes,
 - d. intégration et amélioration des services de secouristes opérationnels,
 - e. établissement d'un centre de répartition commun afin de promouvoir une approche plus intégrée pour la répartition de tous les services de sécurité publique;
15. élaborera un Programme d'aide aux déplacements afin d'assurer aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui doivent voyager pour recevoir des services, un meilleur accès aux services;
16. établira un plan pluriannuel de financement fondé sur les budgets soumis au ministère de la Santé et du Bien-être par les Régies régionales de la santé.

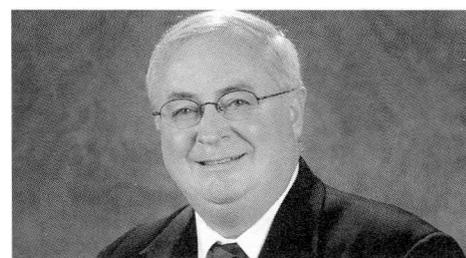
Défendre l'accès aux médicaments sur ordonnance pour des fins thérapeutiques

* Des milliers de personnes âgées et de salariés à faible revenu au Nouveau-Brunswick vivent dans l'incertitude et l'inquiétude tous les jours car elles ne savent pas si elles auront ou non les moyens d'acheter les médicaments qui leur sont prescrits. Le gouvernement conservateur a promis une étude du Programme de médicaments sur ordonnance dont nous attendons encore les résultats.

Lorsque les médicaments sont le seul moyen d'avoir une meilleure qualité de vie et lorsqu'une pilule est trop coûteuse et qu'elle est le seul moyen de soulager notre douleur, cette situation et cette incertitude ne sont pas tolérables.

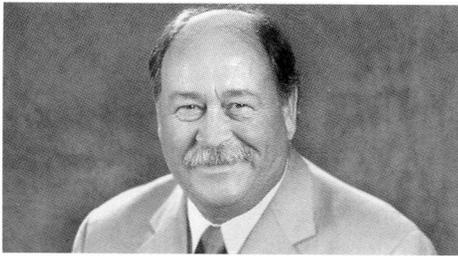
Il doit y avoir une meilleure solution.

Le moment est venu de se porter à la défense des gens pour améliorer l'accès aux médicaments sur ordonnance.



« Dans ma pratique médicale, j'ai vu des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises faire face à des coûts accrus pour les médicaments sur ordonnance. Le plan libéral aidera à accroître l'accès à ces médicaments importants. »

Dr Larry Kennedy
candidat libéral
Victoria-Tobique



« L'augmentation des primes d'assurance a créé des difficultés financières pour de nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Je suis heureux de faire partie d'une équipe libérale qui s'est engagée à réduire ces primes. »

Roland Haché
candidat libéral
Nigadoo-Chaleur

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. améliorera l'accès à la pharmacothérapie :
 - a. en entreprenant une étude du Programme de médicaments sur ordonnance,
 - b. en augmentant le plafond du revenu admissible pour les personnes âgées qui bénéficient du Programme de médicaments sur ordonnance,
 - c. en mettant en œuvre un rajustement annuel automatique pour le coût de la vie,
 - d. en adoptant le *Programme de médicaments pour une vie plus saine* afin d'aider ceux qui doivent payer des coûts d'ordonnance élevés par rapport à leur revenu,
 - e. en établissant un *service de révision des médicaments*, en faisant appel aux infirmières, aux pharmaciens et aux médecins, afin d'aider les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques à favoriser leur santé en assurant l'efficacité optimale de leurs médicaments pour fins thérapeutiques;
2. fera la promotion de la création d'une *Agence canadienne du médicament* comme celle expliquée dans le rapport Romanow;
3. établira un projet pilote pour un programme de médicaments sur ordonnance en ligne et en temps réel qui sera la première étape vers le développement d'un seul dossier électronique sur le patient;
4. étudiera et rationalisera le procédé d'autorisation des nouveaux médicaments pour permettre d'obtenir les médicaments aux coûts les moins élevés possible.

À la défense des gens souffrant de maladies chroniques

Les symptômes d'une maladie chronique dépassent souvent l'aspect physique. Ces affections peuvent créer de l'anxiété et des difficultés financières pour ceux qui en sont atteints et pour leurs familles.

Le gouvernement doit se porter à la défense de ceux qui sont aux prises avec des maladies chroniques et élaborer des stratégies qui permettront à ces personnes d'obtenir le meilleur traitement possible pour qu'eux-mêmes et leurs familles ne souffrent pas de difficultés inutiles.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira un programme de surveillance du diabète;
2. élaborera une stratégie pour le cancer;
3. élaborera une stratégie pour le VIH et le SIDA;
4. travaillera avec d'autres groupes d'intervention à l'élaboration d'une stratégie pour faire face aux maladies.

Défendre des tarifs d'électricité raisonnables

Le gouvernement actuel a annoncé que les actifs d'Énergie NB sont à vendre. Nous avons vu ce qui s'est passé dans les autres provinces et dans les États qui ont vendu leurs entreprises d'électricité; les factures d'électricité ont augmenté et l'approvisionnement en électricité est devenu instable.

Nous devons protéger le Nouveau-Brunswick contre l'escalade des tarifs et les pannes de courant.

Nous devons défendre le maintien de tarifs d'électricité raisonnables.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. maintiendra Énergie NB comme une entreprise d'électricité publique qui servira tous les gens du Nouveau-Brunswick sur une base égale.

Défendre une assurance abordable

D'après Statistiques Canada, le coût de l'assurance automobile a augmenté en moyenne de 70 % pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises au cours de la dernière année uniquement.

Le gouvernement actuel a failli à la tâche et n'a pas présenté de plan qui réduira les primes d'assurance.

Il a entrepris 10 autres études sur la question alors que les primes d'assurance des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises continuent d'être trop élevées.

Le moment est venu de se porter à la défense des gens contre les grosses compagnies d'assurance afin de garantir une assurance abordable.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira un groupe de travail sur la réduction des primes composé d'experts dans le domaine de l'assurance indépendants qui devra donner un rapport dans les 75 jours suivant le début du mandat du gouvernement;
2. réduira les primes d'assurance automobile de 25 % en moyenne durant les 90 premiers jours de son mandat, basée sur les recommandations du groupe de travail sur la réduction des primes;
3. adoptera une loi qui va accroître les pouvoirs de la Commission des entreprises de service public pour permettre de mettre en place les recommandations du groupe de travail sur la réduction des primes durant les 90 premiers jours de son mandat;
4. établira un *poste de protecteur ou protectrice des consommateurs ou consommatrices* comme le recommande le rapport final du Comité spécial de l'assurance des voitures particulières;
5. s'assurera que les consommateurs ne se voient pas refuser une assurance en raison de l'âge du véhicule;
6. éliminera tous les territoires pour l'assurance automobile afin de s'assurer que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont accès à une assurance, où qu'ils habitent dans la province;

7. adoptera une loi visant à éliminer la discrimination par les compagnies d'assurance basée sur l'âge ou la région géographique;
8. mettra en œuvre un processus auto-suffisant d'arbitrage indépendant pour l'assurance automobile afin d'offrir un mécanisme convivial pour récupérer les réclamations d'assurance automobile de moins de 50 000 \$;
9. verra à ce que le Barreau du Nouveau-Brunswick applique son code de déontologie par rapport à la publicité équitable par la profession juridique;
10. créera, dans les 90 premiers jours de son mandat, une commission sur l'assurance chargée d'étudier le système d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick incluant la faisabilité d'un système public;
11. verra à ce qu'il le mandat de la commission comprendrait également l'étude d'un système public d'assurance ou d'une compagnie d'assurance dont le Nouveau-Brunswick serait le propriétaire et l'exploitant.

À la défense des personnes âgées

Les personnes âgées du Nouveau-Brunswick n'ont jamais été aussi instruites et aussi dynamiques. Elles n'ont jamais autant souhaité contribuer à la communauté. Nous voulons créer des perspectives qui leur permettront de continuer d'apporter une contribution à la province.

Nous savons que bon nombre de personnes âgées font face à de l'incertitude et à de l'anxiété. Qui leur prendra soin à mesure qu'elles vieilliront? Comment ces soins seront-ils payés?

Les gens plus âgés du Nouveau-Brunswick ont contribué à leur province pendant toute leur vie. Le moment est venu de se porter à la défense des personnes âgées.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. créera un *ministère des personnes âgées* dont le portefeuille comprendra les foyers de soins et l'élément du Programme de médicaments sur ordonnance qui vise les personnes âgées;
2. créera une *Table ronde du premier ministre* pour appuyer le ministre des personnes âgées qui présentera des recommandations sur une base continue au premier ministre et au Conseil exécutif;
3. mettra en œuvre une *stratégie de soins de longue durée* de 10 ans dans un délai d'un an à partir du début de son mandat, y compris un plan particulier pour renouveler l'infrastructure des foyers de soins et une stratégie précise pour régler le problème du manque de personnel dans les foyers de soins;
4. établira et surveillera les normes provinciales dans notre système de soins de longue durée;
5. modifiera la directive de la contribution d'un résident de foyer de soins d'une évaluation basée sur le revenu et l'avoir à une évaluation basée sur le revenu seulement;
6. créera un bureau du curateur public;

7. établira un réseau de *centres d'occasions communautaires pour les personnes âgées* afin d'assurer le jumelage des possibilités et des personnes;
8. offrira des possibilités de formation aux gens du Nouveau-Brunswick qui sont âgés de plus de 50 ans;
9. mettra fin à la pratique d'utiliser les pensions d'invalidité des anciens combattants dans le calcul de la contribution pour les soins de longue durée;
10. augmentera la Prestation pour personnes âgées à faible revenu.

Défendre l'équité salariale

Le salaire des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ne devrait pas être fondé sur le sexe.

Le salaire des femmes au Nouveau-Brunswick est, en moyenne, 79 % de celui de leurs homologues masculins. Au rythme actuel, il faudrait 110 ans pour combler l'écart. Un gouvernement libéral travaillera pour arriver à l'équité salariale.

Il s'agit non seulement de l'équité mais aussi de l'impact que les salaires moins élevés des femmes ont sur nos familles et les enfants de la province. Un emploi avec un salaire équitable est un des meilleurs programmes sociaux que nous pouvons offrir à la province.

Le moment est venu de défendre l'équité salariale.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. s'assurera que la *Loi sur l'équité salariale* s'applique à toutes les parties des services publics;
2. regroupera tous les intervenants afin d'étendre l'équité salariale par législation au secteur privé.

À la défense des enfants et des jeunes

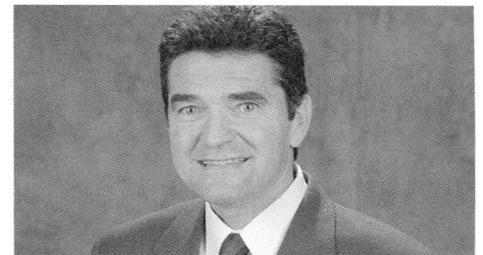
Que ce soit les soins en foyers d'accueil, ou les services d'adoption, ou un système judiciaire surchargé – les problèmes des enfants sont complexes. Nous devons regrouper tous les intervenants qui travaillent auprès des enfants de notre province afin de nous assurer que ces enfants ont le meilleur départ possible dans la vie.

En juin 2000, le gouvernement actuel a rendu public le rapport « Les enfants priment tout ». Il n'a pas encore donné suite aux recommandations de ce rapport.

Un gouvernement libéral se portera à la défense des enfants et des jeunes.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. travaillera avec les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick pour mettre en œuvre une stratégie afin de faire face aux pénuries de personnel telles qu'indiquées dans « Les enfants priment tout »;
2. révisera la *Loi sur les services à la famille* pour mieux la définir et l'adapter afin qu'elle corresponde à la législation semblable qui existe au pays;



« Au cours des années, j'ai eu l'occasion de travailler avec de nombreux jeunes, familles et enfants de la province. Je connais les défis auxquels ils sont confrontés et le soutien dont ils ont besoin. L'équipe libérale va accroître les perspectives pour les enfants et les jeunes de notre province. »

Bernard Richard
candidat libéral
Shediac/Cap-Pelé



« Au cours de mes nombreuses années de service public, j'ai eu l'occasion de travailler sur un certain nombre de projets afin de créer des perspectives pour les Canadiens et Canadiennes. Je suis heureuse de faire partie d'une équipe libérale ici au Nouveau-Brunswick qui s'est engagée à créer des perspectives d'emploi pour tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoise. »
Madeleine Drummie
candidate libérale
Charlotte-Ouest

3. examinera les services et les programmes pour les 16 à 18 ans afin de s'assurer que ces jeunes ne sont pas laissés pour compte dans le filet de sécurité sociale;
4. créera un poste de *défenseur des enfants* au Nouveau-Brunswick;
5. mettra en œuvre les recommandations du Comité interministériel sur l'autisme.

Défendre des logements abordables

Il est difficile d'imaginer qu'il y ait encore en 2003 des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui ont de la difficulté à pourvoir à leurs propres besoins de base et à ceux de leur famille.

Le logement est un élément de base nécessaire à la survie. Il est impossible de se concentrer sur l'éducation, l'emploi ou l'art d'être parent si on n'a pas un logement chaud, adéquat, abordable et convenable.

On estime que 38 000 ménages de la province n'ont pas un logement adéquat. C'est le moment de défendre des logements abordables.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. poursuivra activement les démarches afin d'obtenir du gouvernement fédéral un financement nécessaire pour l'habitation;
2. revitalisera le rôle de nos organismes communautaires à but non lucratif;
3. révisera les politiques sur l'impôt foncier pour les logements à but non lucratif. Ceci inclura une réduction immédiate de 50 % de l'évaluation des impôts fonciers provinciaux pour les logements à but non lucratif;
4. augmentera le nombre de nouveaux suppléments au loyer afin que les gens puissent s'intégrer à des modes de logement actuels ou existants.

Créer des perspectives

Les mères de famille qui ont besoin d'un coup de main du gouvernement ne devraient pas être obligées de se priver de nourriture pour nourrir leurs enfants.

Nous savons que le meilleur programme social est un emploi. C'est pourquoi nous voulons que tous ceux qui veulent travailler puissent le faire.

Pour arriver à un tel résultat, nous devons éliminer les obstacles à la transition de la dépendance à l'autosuffisance.

Un gouvernement libéral créera des perspectives pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. augmentera les revenus du travail à temps partiel qu'il sera permis de retenir pour les bénéficiaires de l'aide sociale;

2. fournira un financement de démarrage pour les entreprises communautaires qui donnent aux bénéficiaires d'aide sociale l'occasion de gagner de l'argent et d'acquies des habiletés;
3. fournira une aide accrue aux services de garderie pendant la transition vers le travail à temps plein;
4. augmentera l'allocation vestimentaire et de menues dépenses pour les personnes qui habitent dans des établissements résidentiels;
5. augmentera le salaire minimum d'un dollar l'heure au cours de son mandat;
6. révisera la définition « d'unité économique » pour favoriser l'élaboration de systèmes de soutien à l'intention des personnes qui ont besoin d'aide;
7. offrira un soutien au revenu adéquat en révisant les taux actuels versés aux bénéficiaires et les programmes disponibles.

À la défense des personnes handicapées

Les personnes handicapées apportent une grande contribution à la province tous les jours mais elles se heurtent encore à des obstacles.

Nous avons parcouru un bon bout de chemin au cours des années mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

Nous devons prendre des mesures afin de rendre les édifices du gouvernement accessibles et afin d'éliminer les obstacles en matière d'emploi pour les personnes handicapées. Un gouvernement libéral se portera à la défense des personnes handicapées et les aidera à atteindre leur plein potentiel.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira une stratégie provinciale globale et coordonnée pour assurer des programmes et des services souples aux personnes handicapées;
2. mettra en œuvre des mesures pour rendre l'enseignement postsecondaire plus accessible aux personnes handicapées;
3. verra à ce que tous les espaces dont le gouvernement est propriétaire et locataire sont conformes aux normes actuelles relatives à l'accessibilité pour les personnes handicapées;
4. augmentera les sommes d'argent disponibles pour les programmes d'accès à l'emploi;
5. travaillera avec le gouvernement fédéral pour amender la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour atteindre une méthode plus équitable afin de compenser les coûts directs que doivent payer les familles ou les personnes pour les services de soutien à long terme pour les personnes handicapées;
6. donnera des cartes de maladie pour les personnes handicapées qui ont un besoin de soutien à long terme et qui ont été identifiées comme ayant un revenu inadéquat comparativement à leurs dépenses;

7. améliorera le processus d'évaluation des individus qui font une demande afin d'être certifié comme personne handicapée, incluant la mise sur pied d'un processus d'appel à la Commission consultative médicale.

À la défense des travailleurs et travailleuses

Les travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick font fonctionner l'économie de la province tous les jours.

La perte d'un travailleur ou d'une travailleuse au Nouveau-Brunswick à la suite d'accidents au travail est une tragédie. Nous voulons nous assurer que nos milieux de travail sont sécuritaires et qu'à la fin de la journée, les travailleurs et travailleuses puissent retourner à leurs familles.

Nous voulons non seulement protéger la sécurité des travailleurs et travailleuses mais aussi leurs droits.

Nous voulons nous porter à la défense des travailleurs et travailleuses.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. apportera, dans un délai d'un an après son élection, les modifications à la *Loi relative aux relations de travail* dans les services publics et d'autre législation afin d'accorder le statut d'employé le premier jour d'emploi aux employés occasionnels dans les services publics;
2. abrogera la législation de retour au travail;
3. rendra la tenue d'une enquête du coroner obligatoire dans le cas des mortalités survenues en milieu de travail.

À la défense des bénévoles

Les gens du Nouveau-Brunswick donnent de leur temps et de leur énergie. Nous voulons récompenser ceux qui se donnent pour aider les autres.

Un gouvernement libéral adoptera des politiques qui dépendent les bénévoles.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. adoptera une *Loi sur la protection des bénévoles*;
2. créera un incitatif financier pour reconnaître la valeur des bénévoles de la sécurité publique, y compris le personnel de la recherche et du sauvetage et les pompiers volontaires;
3. étendra l'indemnisation à tous les pompiers, professionnels et volontaires, qui développent le cancer à la suite de leur service public même après avoir cessé de travailler comme pompiers.

Bâtir le Nouveau-Brunswick

Afin de nous porter À la défense des gens, il nous faut une base solide. Nous devons Bâtir le Nouveau-Brunswick.

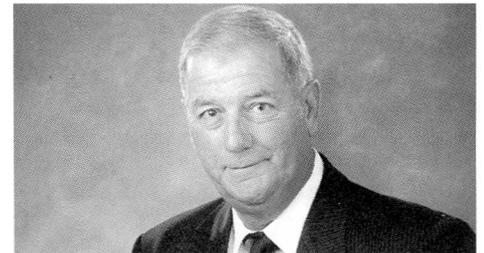
Bâtir notre avenir

Le genre de province que nous recherchons pour demain dépend de l'éducation que nous offrons aux gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui. L'éducation est la base de notre culture, de notre économie et de notre société.

Bâtir notre avenir commence avant la naissance des enfants, se continue pendant la petite enfance, les années scolaires et tout au long de notre vie. *Le Parti libéral a toujours été engagé envers l'apprentissage continu qu'il considère comme un moyen de bâtir la province.*

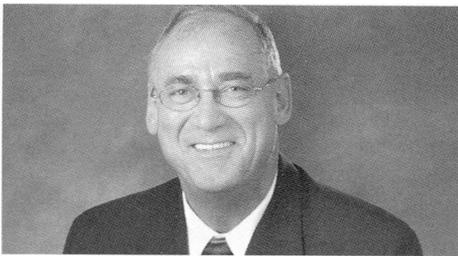
UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. augmentera les investissements pour la petite enfance afin d'atteindre la norme nationale relative aux investissements dans le soin des enfants;
2. intégrera les services aux jeunes enfants et à leurs familles, y compris le *programme des initiatives pour la petite enfance* pour assurer une meilleure transition aux premières années scolaires des enfants ayant des besoins spéciaux comme les enfants autistiques;
3. rétablira le *Secrétariat de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick* et travaillera avec les organismes d'alphabétisation pour promouvoir l'alphabétisation familiale tel que recommandé dans le rapport Landal;
4. adoptera le *Fonds des enfants et des communautés* qui prévoit la création de partenariats avec des bénévoles, des entreprises et des groupes de bienfaisance afin d'aider les communautés à élaborer de nouveaux programmes pour les parents et les jeunes enfants;
5. créera un fonds désigné pour subventionner les éléments de projets de la petite enfance choisis;
6. créera dans les endroits sous-desservis, quatre *Centres de la petite enfance* à titre d'essai qui répondent aux besoins communs comme les programmes d'alphabétisation familiaux, les programmes de nutrition et les ressources pour les parents et les fournisseurs de soins;
7. adoptera un programme par l'entremise de nos *Centres de la petite enfance* qui mettra les personnes âgées bénévoles en contact avec les parents et les jeunes enfants;
8. créera une banque de données en ligne pour sensibiliser les parents et les élèves aux possibilités qui existent dans les arts, la musique, le théâtre, les sports et les clubs de pairs. La banque de données fournira aussi des liens de commanditaires qui offrent une aide aux élèves qui ont des difficultés financières qui les empêchent de participer;



« J'ai été président et agent d'affaires de la section locale 273 pendant 16 ans. Je suis persuadé que l'équipe libérale se portera à la défense des travailleurs et travailleuses de la province. »

Abel LeBlanc
candidat libéral
Saint John Lancaster



« J'ai été éducateur pendant 31 ans. Si nous voulons bâtir notre avenir, nous devons avoir plus d'enseignants dans les salles de classe. Le plan libéral mettra des ressources en place afin que tous les enfants, quelques soient leurs besoins et leurs talents, puissent obtenir la meilleure éducation possible. »

Ronald Ouellette
candidat libéral
Région de Grand-Sault

9. mettra en œuvre un programme obligatoire d'aptitudes à la vie quotidienne dans nos écoles secondaires;
 10. travaillera avec les fournisseurs du Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS) pour établir le financement et élaborer un plan pluriannuel stable de financement qui permettra aux organismes non seulement de survivre mais aussi de prendre de l'expansion;
 11. créera une base de données en ligne sur les services pour les parents.
4. offrira diverses possibilités par rapport aux cours de l'école secondaire, y compris un programme renouvelé de cours de métiers;
 5. élaborera un réseau provincial de tuteurs qui peuvent travailler en milieu scolaire, par téléphone ou par Internet avec les élèves;
 6. étudiera les meilleures méthodes pour élaborer le *programme de garde parascolaire*.

Développer nos salles de classe

Pour développer nos salles de classe, nous devons nous inspirer d'un modèle de base. Un plus grand nombre d'enseignants et plus de ressources dans les salles de classe se traduisent par un succès accru en éducation. C'est à ce niveau-là que nous devons commencer.

Afin de développer nos salles de classe, un gouvernement libéral accordera aux enseignants la liberté d'enseigner, leur accordera du temps pour la planification et la formation afin qu'ils puissent se perfectionner et prévoira un nombre d'élèves par classe qui leur permettra d'améliorer la situation de chaque élève.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. créera une certaine souplesse dans le système d'éducation par les mesures suivantes :
 - a. en améliorant davantage le rapport élèves-enseignant de la maternelle à la 3^e année en réduisant la moyenne du nombre d'élèves par classe d'un élève par année sur une période de quatre ans,
 - b. en augmentant le nombre d'enseignants ressources par élève,
 - c. élargira des programmes de remédiation en lecture et en mathématiques,
 - d. en s'assurant que les enfants à besoins spéciaux reçoivent l'attention nécessaire et que les titulaires de classe ont le soutien dont ils ont besoin pour enseigner,
 - e. en répondant aux besoins comportementaux d'un élève en appuyant les méthodes locales qui peuvent inclure l'enseignement dans des milieux alternatifs au niveau de l'école secondaire;
2. travaillera avec la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick à l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien des professionnels de l'enseignement;
3. travaillera avec la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick pour accroître et appuyer le Code de conduite de l'élève qui manifeste du respect envers l'enseignant et qui donne aux élèves un milieu plus propice à l'apprentissage libre d'intimidation et de harcèlement;

Développer des vies en santé

Selon une étude effectuée en mai 2000 par Dr Marc Tremblay, les enfants du Nouveau-Brunswick sont parmi les moins actifs et les plus obèses au pays. Nous devons faire en sorte que ces enfants retrouvent leur forme!

Une meilleure santé physique les aidera à avoir un meilleur rendement à l'école. Qui plus est, cette santé physique mènera à des adultes en santé. Les coûts des soins de santé seront ainsi moins élevés.

Pour bâtir notre avenir, nous avons besoin d'enfants en santé.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. renforcera nos programmes d'éducation physique et fera valoir le lien qui existe entre l'activité physique et le bien-être mental;
2. interdira le tabagisme sur les terrains des écoles dans toute la province tout en offrant un soutien par des programmes de prévention et de cessation;
3. appuiera des programmes provinciaux de « bonnes méthodes » qui favorisent le développement de l'estime de soi et du respect de soi;
4. s'assurera que les programmes de santé dans nos écoles donnent à nos enfants l'information dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés en matière de santé;
5. établira un comité interministériel chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une *stratégie de mieux-être* qui s'assurera que les décisions en matière de politique publique font la promotion des styles de vie sains;
6. élargira le rôle des infirmières-hygiénistes dans le système scolaire;
7. élargira le rôle des centres de santé communautaires pour que ceux-ci s'occupent de la prévention et de l'éducation. Ces centres offriront des conseils et de l'information en matière de santé aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui cherchent à mener des styles de vie plus sains.

Bâtir nos écoles

Peu de choses sont certaines de nos jours, mais un investissement dans l'éducation de nos enfants est un élément sûr.

Nous sommes déterminés à mettre plus d'enseignants et plus de ressources dans la salle de classe mais nous voulons aussi nous assurer que nos écoles sont des milieux d'apprentissage sécuritaires, que les enseignants ont les outils nécessaires pour enseigner et que les élèves ont les outils dont ils ont besoin pour apprendre.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. continuera la mise sur pied d'un plan pluriannuel des investissements dans l'infrastructure scolaire tel qu'énoncé en 1998;
2. investira dans les bibliothèques scolaires et publiques;
3. fournira un nombre suffisant de manuels scolaires qui auront été identifiés par les éducateurs;
4. augmentera les fonds pour les écoles afin qu'elles puissent acheter des fournitures pour les salles de classe;
5. investira dans une technologie informatique appropriée et adéquate.

Développer notre main-d'oeuvre

La rhétorique ne coûte pas chère contrairement aux études postsecondaires. Nous devons trouver de nouveaux moyens de nous assurer que nos élèves les plus brillants demeurent dans la province et ont accès à un enseignement abordable.

Nul Néo-Brunswickois ou Néo-Brunswickoise ne devrait être obligé de renoncer à ses rêves de poursuivre des études postsecondaires en raison de difficultés financières.

Nous devons bâtir un système d'enseignement post-secondaire qui donne aux jeunes une éducation qui leur permettra d'exercer une carrière demain. Le gouvernement, les universités et le secteur privé doivent saisir toutes les occasions pour accroître leur capacité de recherche et d'innovation.

Il faut offrir directement aux jeunes diplômés ainsi qu'aux employeurs qui les embauchent des incitatifs pour qu'ils restent au Nouveau-Brunswick.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. offrira un *rabais d'impôt* aux diplômés des écoles secondaires néo-brunswickoises qui choisissent de demeurer et de travailler au Nouveau-Brunswick;
2. renforcera les programmes de métiers dans les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick selon un plan de ressources humaines visant à assurer une offre adéquate de personnes de métiers qualifiées pour répondre aux besoins de la province;

3. appuiera le développement accru de la recherche et de l'innovation dans nos universités;
4. augmentera et développera les possibilités de formation à distance dans la province à l'aide de nouvelles technologies;
5. travaillera avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les associations professionnelles et les syndicats à l'élaboration de programmes d'expérience de travail qui offriront aux étudiants de l'expérience pratique;
6. autorisera le Comité spécial sur l'éducation à inviter les représentants d'universités à se présenter devant le comité pour expliquer leurs plans, leurs priorités et leurs besoins financiers;
7. travaillera avec la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et les universités du Nouveau-Brunswick à l'élaboration d'un plan de recrutement pour faire face à la pénurie imminente de professeurs d'université;
8. doublera le niveau de financement des bourses des étudiants au cours de son mandat.

Développer notre économie

Il faut développer notre économie pour bâtir le Nouveau-Brunswick. Nous devons développer la richesse de la province si nous voulons continuer de fournir les services et les programmes essentiels auxquels les gens ont fini par s'attendre.

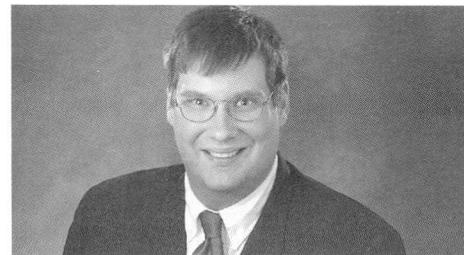
Nous reconnaissons que la diversité est un élément clé d'une économie forte. C'est pourquoi nous fournirons les outils pour les industries traditionnelles et les industries à la fine pointe de la technologie. Nous voulons donner aux gens d'affaires du Nouveau-Brunswick les outils dont ils ont besoin, peu importe où ils travaillent, que ce soit sur la mer, dans la forêt ou sur le World Wide Web.

Le Parti libéral reconnaît aussi le rôle des routes efficaces et sécuritaires et d'une source d'électricité abordable dans le développement de notre économie provinciale.

Développer Énergie NB

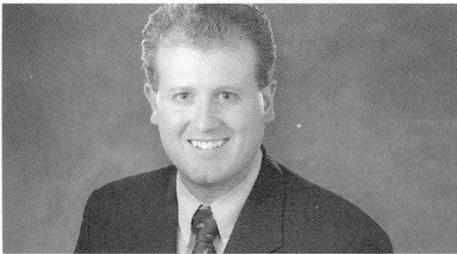
Si nous voulons bâtir les entreprises dans la province, nous devons pouvoir compter sur une source d'électricité stable et abordable.

Comment pouvons-nous demander aux petites et moyennes entreprises de se développer si elles sont aux prises avec des factures d'électricité élevées? La seule façon d'assurer la stabilité des tarifs et l'approvisionnement stable est de s'assurer que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises gardent le contrôle d'Énergie NB. *Nous voulons bâtir la société en investissant dans des projets d'envergure qui offrent des possibilités d'investissement aux gens du Nouveau-Brunswick.*



«Se porter À la défense des gens c'est les aider à réaliser leurs rêves. Pour bon nombre, ce rêve est la chance de suivre des études universitaires ou collégiales et la possibilité de mettre cette éducation en pratique ici dans la province. À titre d'éducateur, j'aime le plan libéral parce qu'il aide directement les jeunes Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à atteindre ces objectifs.»

Kelly Lamrock
candidat libéral
Fredericton-Fort Nashwaak



« Pendant que j'étais président de la Chambre de commerce du Nouveau-Brunswick, j'ai eu l'occasion de travailler avec des petites et moyennes entreprises. Notre plan libéral donnera à ces gens d'affaires les outils dont ils ont besoin pour développer notre économie. »

Brian Kenny
candidat libéral
Bathurst

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. ne vendra pas les actifs d'Énergie NB;
2. conservera 100 % de la propriété de Coleson Cove et mènera à bien sa conversion immédiatement afin :
 - d'appliquer les vastes profits de Coleson Cove contre la réduction de la dette,
 - d'assurer pour les gens de Saint John une amélioration de la qualité de l'air,
 - de fournir du travail immédiat pour le métier de la construction;
3. adoptera une position ferme auprès du gouvernement du Canada pour s'assurer qu'Énergie atomique du Canada limitée paye sa part équitable de la remise à neuf de Point Lepreau;
4. conservera la propriété publique de Point Lepreau afin que le maintien de la sécurité soit une priorité absolue;
5. fournira aux gens du Nouveau-Brunswick des possibilités d'investissement par l'émission d'obligations d'énergie.

Construire nos routes

Le gouvernement actuel a effectué des réductions sans précédent des budgets de construction routière. Comment de telles mesures peuvent-elles permettre de construire le Nouveau-Brunswick? Au cours des quatre dernières années sous le régime du gouvernement libéral, nous avons construit 400 kilomètres de routes jumelées. Au cours des quatre dernières années, les conservateurs ont en seulement achevé 8 kilomètres.

Des routes nouvelles et des routes bien entretenues sont des éléments importants pour le développement de notre économie et également très importants pour sauver des vies.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. achèvera le jumelage de la route transcanadienne au Nouveau-Brunswick;
2. mettra en œuvre et annoncera un budget pluriannuel de transport;
3. rétablira le budget de capital du ministère des Transports à 200 millions de dollars par année;
4. inclura 30 millions de dollars annuellement pour l'amélioration des routes rurales;
5. mettra en place un plan de 3 ans afin de répondre plus précisément aux besoins du Nord-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'infrastructure routière;
6. tentera d'obtenir une entente fédérale-provinciale à frais partagés à 50-50 pour le *Programme d'infrastructure routière du Nord-Est du Nouveau-Brunswick*.

Développer le Nord-Est du Nouveau-Brunswick

Cette région, qui est durement touchée par la fermeture imminente de la mine Noranda, par une base démographique décroissante et par un taux de chômage qui atteint 20 %, a besoin d'un plan de développement intensif et global. Le simple transfert de fonds d'un programme à l'autre, qui a été désigné relance économique, n'a pas fonctionné.

Nous devons développer le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. poursuivra l'établissement d'une *stratégie de développement économique du Nord-Est du Nouveau-Brunswick* en collaboration avec le gouvernement du Canada pour développer l'économie de la région;
2. mandatera des experts indépendants de l'industrie chargés de développer un plan d'affaires qui constituera la première étape pour apporter le gaz naturel au Nord-Est du Nouveau-Brunswick;
3. créera un partenariat avec les autres ordres d'administration pour offrir des incitatifs fiscaux en vue du développement du parc industriel du Port de Belledune;
4. augmentera la capacité du Port de Belledune dans son rôle comme pierre angulaire du développement économique du Nord-Est, et améliorera l'infrastructure routière.

Bâtir nos entreprises

Les petites et moyennes entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie du Nouveau-Brunswick.

Au cours des années 1990, le Nouveau-Brunswick est devenu un chef de file dans le développement économique. *Afin de continuer de bâtir sur ces travaux de base, nous devons nous assurer que les entrepreneurs ont accès au financement dont ils ont besoin pour fonder et développer leurs entreprises et offrir des emplois rémunérateurs aux gens du Nouveau-Brunswick.*

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. fera des pressions auprès du gouvernement du Canada afin que le *crédit d'impôt fédéral sur les investissements dans les entreprises* pour le Canada Atlantique devienne une réalité;
2. investira cette première somme très importante de 100 000 \$ dans des projets de démarrage par l'entremise de « Croissance Nouveau-Brunswick »;
3. se portera acquéreur des actions dans des sociétés en expansion;
4. prendra un nouvel engagement important envers l'infrastructure de la recherche et du développement visant à encourager la croissance des industries à valeur ajoutée;

5. créera un partenariat avec les Caisses populaires et les Credit Unions pour améliorer l'accès aux capitaux pour financer des industries dans les petites communautés;
6. mettra sur pied une stratégie agressive afin que le Nouveau-Brunswick puisse profiter d'une plus grande part des programmes de recherche et de développement du Canada;
7. fournira de l'aide pour une formation en apprentissage et élargira le programme de Formation et perfectionnement professionnel;
8. mettra en œuvre une *stratégie de l'immigration du Nouveau-Brunswick* qui attirera plus de gens dans la province chaque année;
9. sera le premier à adopter la technologie de pointe en informatique;
10. appuiera le partenariat d'aménagement du littoral de Saint John.

Développer nos industries de base

Le Nouveau-Brunswick a été construit par des décennies de labeur dans les champs, sur la mer et dans les forêts. Un esprit innovateur a incité nos agriculteurs, nos pêcheurs et nos forestiers à adopter la nouvelle technologie et à faire progresser ces industries.

Pour les communautés qui en dépendent, les industries de ressources représentent non seulement des emplois mais elles constituent aussi un mode de vie.

Nous voulons continuer à développer ces industries et ces communautés aujourd'hui et dans l'avenir.

Développer l'agriculture

L'agriculture est un pilier de notre économie. Cette industrie contribue plus d'un milliard de dollars par année et un Néo-Brunswickois ou Néo-Brunswickoise sur sept travaillent dans l'agriculture ou dans le secteur agro-alimentaire.

Sous le gouvernement libéral, le Nouveau-Brunswick était un chef de file dans les produits à valeur ajoutée – la valeur des cultures quittant la ferme ayant quadruplé.

Cette industrie mérite d'avoir son propre ministère. Elle en a besoin pour continuer de se développer. Il faut donner aux nouveaux agriculteurs un meilleur soutien pour développer l'industrie.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira un *ministère de l'Agriculture*;
2. améliorera la stratégie de développement pour les agriculteurs débutants afin de relever les défis auxquels font face les agriculteurs débutants dans le nouveau millénaire;
3. travaillera avec le gouvernement fédéral pour créer des fonds afin de payer les coûts de démarrage dans le secteur agricole primaire;
4. continuera de subventionner la recherche et le développement de l'emballage et du traitement à valeur ajoutée et le développement du marché;

5. élargira le programme de commercialisation « Cultivé au Nouveau-Brunswick »;
6. aidera les agriculteurs à développer des créneaux pour les marchés locaux et les marchés d'exportation.

Développer nos pêches

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un ministère des Pêches. La pêche et l'agriculture sont des industries trop différentes et ne devraient pas être regroupées sous le même ministère. Étant donné que nos régions sont tellement différentes, un plus grand nombre de décisions concernant les pêches doivent être prises dans les régions.

Les gens qui habitent le long de nos côtes occupent divers emplois qui dépendent de la mer : principalement la pêche, l'aquaculture et le tourisme. Chaque année, le nombre de possibilités dans les communautés côtières augmente. Ces possibilités sont parfois en conflit, parfois en harmonie.

Nous voulons bâtir nos villes et nos villages de pêcheurs. Nous voulons qu'ils soient stables dans leur industrie de base, soit la pêche, mais qu'ils profitent des autres possibilités pour développer une meilleure économie à long terme et une meilleure qualité de vie.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira un *ministère des Pêches*;
2. assurera une plus grande autorité régionale au nouveau *ministère des Pêches*;
3. fera une promotion plus active de l'innovation, et verra à ce que des programmes d'innovation soient élaborés et administrés dans chacune des régions pour profiter des différentes possibilités qu'offre chaque région;
4. élaborera, en consultation approfondie avec les intervenants et les organismes, une *politique des ressources côtières* pour offrir un cadre global en vue de la coopération entre les divers secteurs de l'économie côtière en vue de retombées à long terme pour les communautés côtières.

Développer l'aquaculture

Une solide industrie de l'aquaculture a changé la situation de nombreuses communautés côtières au cours des dernières années.

L'aquaculture se pratique dans les zones côtières où il y a également la pêche. Mais l'aquaculture est une activité d'élevage et une activité très différente de la pêche. L'aquaculture fait face à de nombreux enjeux, défis, méthodes et approches que connaît aussi l'agriculture; l'élevage en milieu marin comparativement à l'élevage sur terre.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. utilisera la séparation des Pêches de l'Agriculture pour consulter les intervenants dans les industries touchées afin de déterminer quel serait le meilleur ministère pour l'Aquaculture et les autres industries;



« Contrairement à Bernard Lord qui pense que la pêche et l'agriculture sont semblables parce que ces deux industries produisent de la nourriture, l'équipe libérale sait que la pêche et l'agriculture sont des industries très différentes, et que chacune de ces industries seraient mieux servies par son ministre, son ministère et ses programmes, ses priorités et ses programmes de promotion. »

Eric Allaby
candidat libéral
Îles-de-Fundy



« Comme ancien président de la New Brunswick Alliance of Professional Outfitters Inc., je connais les retombées de la promotion de la province auprès des visiteurs. Je suis ravi de faire partie d'une équipe libérale qui s'emploie à promouvoir tout ce que la province a à offrir. »

Ray Dillon
candidat libéral
Mactaquac

2. travaillera activement avec l'industrie pour perfectionner ses méthodes de traitement de l'AIS, sa diversification des produits et son marketing.

Développer l'industrie minière

L'industrie minière offre des emplois rémunérateurs à des milliers de gens du Nouveau-Brunswick et la production minière atteint presque un milliard de dollars par année.

Toutefois, nous sommes à un point critique pour l'industrie minière au Nouveau-Brunswick, la production devant cesser aux mines Brunswick au cours des quatre ou cinq prochaines années.

Afin de développer l'industrie minière de la province et de conserver ces emplois rémunérateurs, nous devons investir dans des activités d'exploration. Sous le régime du gouvernement Lord, les sommes investies dans l'exploration ont été réduites pour passer de 10 millions de dollars par année à moins de 3 millions de dollars. *Si nous voulons garder ces emplois rémunérateurs, nous devons trouver et exploiter de nouvelles mines, ce qui veut dire qu'il faut faire plus d'investissements importants dans l'exploration.*

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. créera un nouveau *fonds de développement minier* qui permettra de financer:
 - l'augmentation importante de l'exploration minière,
 - le développement des réserves actuelles qui ne sont pas actuellement exploitées,
 - l'utilisation d'une nouvelle technologie pour extraire le minerai de façon rentable des dépôts non rentables actuellement,
 - l'accélération immédiate du développement de la base de données sur l'exploration minière du site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick afin que les sociétés d'exploration du monde entier puissent accéder instantanément à toutes les données et à toutes les cartes disponibles;
2. modernisera les lois et les règlements sur les sûretés du Nouveau-Brunswick pour permettre aux gens du Nouveau-Brunswick ordinaires d'investir dans l'avenir de l'industrie minière;
3. encouragera l'investissement étranger dans l'exploration et l'exploitation minières;
4. créera de fortes mesures incitatives pour que les entreprises utilisent des technologies innovatrices et de pointe afin d'effectuer des travaux d'exploration minière au Nouveau-Brunswick.

Développer notre industrie forestière

Les forêts du Nouveau-Brunswick sont l'équivalent des champs de pétrole de l'Alberta. Elles sont une des plus grandes ressources naturelles et l'exploitation forestière est un des moteurs économiques les plus importants.

Vu l'impact des conditions du marché, les contraintes sur l'approvisionnement en bois et l'automatisation accrue, il importe que l'industrie maximise la valeur de sa récolte. Nous sommes également déterminés à assurer aux gens du Nouveau-Brunswick un accès continu aux forêts à des fins récréatives.

Afin que notre industrie forestière demeure dynamique, nous devons regrouper tous les intervenants pour trouver la meilleure façon de maintenir la viabilité et la durabilité de cette importante ressource.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. établira un plan de 10 ans dédié à la sylviculture pour les propriétaires de lots boisés privés, afin de favoriser la stabilité et la planification à long terme;
2. effectuera une étude publique du système de la source d'approvisionnement primaire afin d'assurer un système équitable pour tous les intervenants dans le domaine des forêts;
3. assurera l'utilisation maximale du bois sur les terres de la Couronne pour appuyer les projets à valeur ajoutée;
4. révisera la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* pour assurer une utilisation adéquate des forêts de notre province.

Développer le tourisme

Le tourisme est une des industries qui connaît la croissance la plus rapide sur la planète. Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises reconnaissent depuis longtemps le potentiel de la province comme destination touristique importante – nos paysages sont magnifiques, nos cultures sont dynamiques et notre population est accueillante. Nous voulons bâtir sur nos forces naturelles.

Les centres d'interprétation comme *Kings Landing*, le *Parc éco-touristique Irving - La dame de Bouctouche* et le *Village historique acadien* ont mérité d'importants prix internationaux. Nous voulons développer d'autres expériences d'interprétation au Nouveau-Brunswick et présenter l'histoire, la beauté naturelle et la culture de la province.

Nous voulons également investir dans l'infrastructure touristique comme les établissements d'hébergement.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. investira dans l'infrastructure touristique et d'hébergement dans les régions où on peut identifier un manque d'établissements touristiques tel que le Nord-Est du Nouveau-Brunswick;
2. investira dans les expériences touristiques d'interprétation;
3. continuera d'améliorer la stratégie de marketing;
4. travaillera en étroite collaboration avec l'Association des pourvoyeurs afin de mettre en œuvre un permis à fins multiples et afin d'allonger, à titre d'essai, la saison de la chasse à l'orignal de un jour;
5. s'engage à finir le Sentier Fundy.

Bâtir sur notre héritage

Afin de bâtir la province pour l'avenir, nous devons bâtir sur les bases solides du Nouveau-Brunswick. De la contribution de la communauté autochtone, à la fierté acadienne et la fierté d'être la seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick projette une image dynamique dont nous pouvons être fiers.

Nous voulons continuer de célébrer cet héritage et nous voulons encourager et appuyer ceux qui font la promotion de notre culture ici et à l'étranger.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. créera un *ministère du Patrimoine du Nouveau-Brunswick* qui comprendra la culture et le sport et qui sera chargé de toutes les responsabilités intergouvernementales concernant le patrimoine, y compris des parties de la Francophonie;
2. créera un partenariat entre le ministère de l'Éducation et *Patrimoine Nouveau-Brunswick* pour améliorer la présentation de la formation artistique dans le système scolaire provincial;
3. assurera le développement et la promotion de nos industries culturelles anglophones, francophones et autochtones ici et ailleurs;
4. travaillera avec le ministère du Tourisme et des Parcs au développement et à la commercialisation des expériences culturelles, y compris les musées, les galeries et les arts de la scène.

Bâtir nos communautés

Pour que notre économie soit forte, nos communautés doivent l'être aussi. *Les dirigeants communautaires, les gens d'affaires et le gouvernement doivent travailler ensemble afin de remettre la province sur la voie du progrès.*

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. s'engagera à assurer un financement municipal stable et à mettre en œuvre une nouvelle formule de financement municipal au cours de la première année de son mandat;
2. présentera une nouvelle Loi sur les municipalités comme le recommande le rapport Possibilités d'améliorer l'administration locale au Nouveau-Brunswick;
3. bâtira sur notre réseau de centres d'accès communautaire pour créer un *réseau communautaire du Nouveau-Brunswick*; un réseau Internet qui permettra aux dirigeants communautaires et aux organismes communautaires d'échanger des idées et des connaissances;
4. travaillera avec le réseau des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick pour établir le nouvel Institut de développement communautaire du Nouveau-Brunswick (IDCNB) – afin d'offrir un forum où les dirigeants communautaires, les planificateurs, les représentants des Chambres de commerce et d'autres intervenants pourront accroître leur base de connaissances en leadership et en techniques de gestion. Le corps professoral sera composé de professionnels des entreprises, du secteur universitaire et du gouvernement du Nouveau-Brunswick;
5. rétablira le financement du *Programme d'amélioration des communautés* et des *zones d'amélioration des affaires*;

6. s'engagera à maintenir le taux d'évaluation foncière de base actuel dans les secteurs non constitués en municipalités.

Bâtir notre environnement

En *Bâtissant le Nouveau-Brunswick*, nous devons être vigilants et protéger notre environnement. Tout succès à l'avenir sera vain si nous ne réussissons pas à fournir aux gens du Nouveau-Brunswick une eau propre et un air sain. Le Nouveau-Brunswick n'a pas besoin de se contenter de maintenir uniquement l'environnement.

Nous pouvons être des chefs de file dans des projets comme les autres sources d'énergie.

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

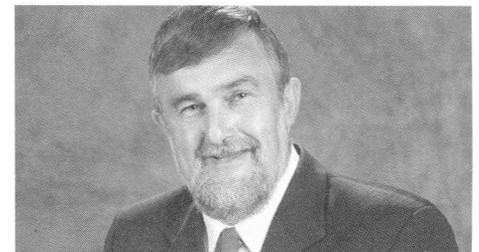
1. tentera de conclure des ententes de financement avec le gouvernement fédéral pour développer des projets qui réduiront les émissions d'anhydride sulfureux et les émissions de dioxyde de carbone, y compris :
 - a. établissement de sites de production d'énergie éolienne,
 - b. étude de la possibilité de canaliser l'énergie du gaz méthane aux lieux d'enfouissement du Nouveau-Brunswick,
 - c. expansion du programme pour créer des bâtiments économes efficaces;
2. investira dans l'infrastructure des eaux et des égouts.

Bâtir notre infrastructure des soins de santé

Les installations modernes sont des éléments importants pour assurer des soins de santé de qualité aux gens du Nouveau-Brunswick. Il est difficile d'obtenir les meilleurs soins possibles dans des hôpitaux désuets. Un certain nombre de médecins, infirmières et fournisseurs de soins tentent d'aider les patients dans des bâtiments aux corridors étroits, qui sont surpeuplés et non accessibles aux fauteuils roulants. *Pour offrir des soins de santé de qualité, nous devons nous pencher sur ces situations.*

UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL :

1. élaborera un plan d'infrastructure pluriannuel pour l'amélioration des établissements de soins de santé;
2. s'assurera que les améliorations nécessaires sont achevées au Centre de réadaptation Stan Cassidy et à l'Hôpital St. Joseph;
3. améliorera les soins ambulatoires de l'Hôpital de Moncton;
4. construira un nouvel hôpital de soins actifs pour la Vallée du fleuve Saint-Jean à Woodstock.



« Pendant cinq ans, j'ai été conseiller municipal à Miramichi. Je comprends donc l'importance de bâtir des communautés fortes pour le Nouveau-Brunswick. Je suis fier de faire partie d'une équipe libérale qui veut bâtir des communautés de toutes les dimensions. »

Frank Trevors
candidat libéral
Miramichi-Baie-du-Vin

À la défense des gens

Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises méritent un gouvernement qui se porte *À la défense des gens*. Depuis quatre ans, les gens de la province ont été plutôt mal servis par le gouvernement Lord. À maintes reprises, le gouvernement progressiste conservateur de Bernard Lord a favorisé les intérêts des grandes entreprises, ses amis politiques ainsi que ses ambitions personnelles, au détriment des intérêts de la population de la province. Le choix est clair.

Les Libéraux *défendent* des soins de santé publics pour toute la population néo-brunswickoise et ils s'opposent à un système à deux vitesses. Bernard Lord veut privatiser les services de soins de santé.

Les Libéraux *défendent* des tarifs d'électricité abordables et estiment important que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises conservent le contrôle d'Énergie NB. Bernard Lord a annoncé qu'Énergie NB est à vendre.

Les Libéraux *défendent* une réduction des primes d'assurance automobile. Bernard Lord a fait des concessions aux grosses compagnies d'assurance au détriment des consommateurs du Nouveau-Brunswick. Le coût de la vie du Nouveau-Brunswick est le plus élevé au pays. Le salaire moyen des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises se situe nettement en dessous de la moyenne nationale – il s'agit d'un écart qui atteint des milliers de dollars. La province se classe troisième pour le salaire moyen le plus bas au pays. Plus de 40 000 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises n'ont pas d'emploi.

C'est la réalité de la vie au Nouveau-Brunswick sous le régime du gouvernement Lord. Mais une telle situation n'est pas nécessaire. Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont l'occasion d'élire un gouvernement libéral dirigé par Shawn Graham qui se porte *À la défense des gens*.

Bâtir le Nouveau-Brunswick

Nous devons *Bâtir le Nouveau-Brunswick*.

Pour y arriver, nous devons fournir aux entreprises les outils dont elles ont besoin pour se développer, peu importe où elles mènent leurs activités, que ce soit sur l'eau, dans les forêts ou sur le World Wide Web.

Nous devons construire des meilleures routes plus sécuritaires. Le gouvernement Bernard Lord a effectué des réductions sans précédent dans les budgets de construction routière durant les quatre dernières années. Un gouvernement libéral dirigé par Shawn Graham se remettra au travail pour construire des routes sécuritaires.

Nous devons conserver Énergie NB comme une entreprise publique afin d'assurer aux entreprises et aux résidents du Nouveau-Brunswick un accès à une source d'électricité fiable et abordable.

Pour *Bâtir le Nouveau-Brunswick*, nous devons combler les besoins actuels des jeunes en matière d'éducation afin de leur garantir un avenir prometteur.

Une équipe solide et dynamique

Un gouvernement efficace ne repose pas uniquement sur le travail d'une seule personne. Voilà pourquoi le Parti libéral dirigé par Shawn Graham est déterminé à *Bâtir une équipe solide et dynamique*.

À l'image de la population du Nouveau-Brunswick, les membres de l'équipe libérale apportent une expérience diversifiée.

Une équipe d'hommes et de femmes, de francophones et d'anglophones et de gens des régions rurales et des régions urbaines, qui viennent de tous les coins de la province et de toutes les couches de la société.

Même si nous habitons divers milieux, nous croyons tous au pouvoir des services publics. Par notre travail auprès des conseils municipaux, des syndicats, des entreprises et des groupes communautaires, nous possédons de nombreuses années d'expérience diversifiée.

En votant pour un candidat libéral ou une candidate libérale, vous choisissez une personne qui transmettra votre message à Fredericton et non l'inverse. Où que vous habitiez : Que vous soyez une personne âgée, un parent ou un étudiant à l'université, les décisions prises par le gouvernement Lord exercent une influence sur votre vie tous les jours.

Vous méritez d'être assuré que le Nouveau-Brunswick a un gouvernement qui se porte *À la défense des gens*. Votez pour le parti qui se porte *À la défense des gens*. Votez Libéral.

Pour savoir comment communiquer avec le candidat libéral ou la candidate libérale dans votre circonscription, téléphonez au 1 800 442-4902.

Consultez le site d'internet au www.nliberal.ca pour obtenir plus de renseignements sur les politiques du Parti libéral et sur nos candidats et nos candidates.

1 800 442-4902
www.nliberal.ca